



AU FIL DES JOURS

04 JUIN 2020

N° 157

AFJ est le bulletin interne d'informations commun à la Fédération Nationale des Associations de Retraités FNAR et à l'Union Française des Retraités, régime général UFR-rg (par simplification UFR),

Le Président de la FNAR vous adresse un message

Chers présidents, chers adhérents, chers amis,

La vie continue avec le déconfinement, le retour à une vie plus normale et des règles strictes qui s'articulent autour de 3 axes:

- *L'utilisation des locaux du Périscope
- *La vidéoconférence
- *La continuité de nos actions

1) Tout d'abord l'utilisation des locaux du Périscope a fait l'objet de l'écriture d'une "CHARTRE COMMUNE DES BONNES CONDUITES POUR L'UTILISATION DES LOCAUX DU PERISCOPE."

Après avoir pris attache auprès de nos colocataires, à savoir La CFR, l'UFR et Séniors France et en nous appuyant sur les réglementations liées au Covid 19, nous avons opté pour l'écriture d'une charte qui peut se résumer ainsi :

Au moins jusqu'au 1^{er} septembre 2020 toutes les activités se passent en télétravail pour les salariés et les bénévoles.

A compter du 1^{er} septembre 2020, si les conditions sanitaires le permettent, réouverture des locaux avec conditions particulières d'utilisation (distanciation, nombre d'occupants déterminé, signalétique, port du masque...)

Préalablement à l'ouverture, un nettoyage des locaux sera effectué après remplacement intégral des moquettes résultat du sinistre de fin décembre 2019.

De manière limitée et la plus courte possible, l'accès aux locaux est autorisé pour récupérer documents et courriers.

2) La vidéoconférence

Suite à de nombreux contacts bilatéraux très réguliers depuis le 15 mars 2020, début du confinement, nous avons entamé un processus de réunion d'un Bureau restreint en mode vidéoconférence depuis le 11 mai et avec le support technique de Jean-Yves AUCLAIR.

Ces réunions de Bureau se déroulent tous les 15 jours et le nombre de participants est variable et lié à l'ordre du jour. Le compte rendu sera adressé aux membres du Bureau et à l'ensemble des membres du Conseil d'Administration.

3) La continuité de nos Actions

° **Une demande d'acompte de cotisation** nécessaire à nos charges fixes (salaire de Laurence, location "Périscope")

° **Une enquête sur le COVID19** pour laquelle je sollicite votre participation